



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Janvier 2019

Chères Crousennes, chers Crousens,

Une année est passée. Au début de janvier c'est on ne peut plus commun de l'écrire.

Chaque année à cette période cela se produit. C'est inévitable.

Mais personne ne peut s'empêcher d'espérer que dans cette nouvelle année qui s'ouvre la vie soit meilleure que celle de l'année qui vient de s'achever.

Nous devons faire preuve d'espoir mais aussi de courage pour faire face aux difficultés qui indubitablement se présenteront devant nous.

Je voudrai à l'occasion de ce nouveau numéro du Crousen, vous souhaiter à vous toutes et à vous tous, que cette année 2019 qui débute, vous permette d'accéder au bonheur, d'avoir la réussite professionnelle que vous méritez et que vous ayez toutes et tous une santé de fer.

Le 12 janvier dernier, c'est avec une grande joie devant une salle pleine que le Conseil Municipal et moi-même avons présenté lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, la rétrospective de l'année 2018 et les projets pour 2019.

Les échanges qui se sont poursuivis pendant que nous partageons la galette des rois ont été à la fois très chaleureux et très constructifs.

Je n'y reviendrai donc pas dans ces quelques lignes. Sachez quand même que cela fait chaud au cœur de constater que les actions menées par l'équipe municipale reçoivent l'approbation des habitants.

Je sais que ces travaux vous ont apporté de la gêne mais nous les avons faits pour l'avenir de Cros.

Garantir la distribution de l'eau en qualité satisfaisante et en quantité suffisante et avec l'entretien de la voirie communale sont les premiers domaines que doivent assurer les élus.

Mais les événements qui depuis quelques semaines se déroulent dans le pays repoussent tellement au second plan tout autre sujet que ce serait une faute de ne pas en parler.

Je n'oublie pas que ce petit journal n'est pas un endroit où il faut faire de la politique mais cette actualité m'oblige à élargir un peu notre champ de vision et constatons que ce qui ressort de ce mouvement c'est l'expression de la désespérance d'une partie de la population.

Quand vous lirez ces lignes, le grand débat national voulu par le Président de la République aura été lancé. Il doit permettre de faire remonter au niveau le plus élevé de la République les doléances et les propositions des citoyennes et citoyens. J'ignore aujourd'hui comment seront exploitées les expressions de la population, mais je ne peux que souhaiter que celles et ceux qui ont des choses à dire et des propositions à faire s'expriment dans les débats qui pourront être organisés ou l'écrivent dans le cahier de doléances ouvert au secrétariat de la mairie.

Certes une très grande partie des préoccupations exprimées dépassent les responsabilités et compétences du maire et d'ailleurs on ne lui demande pas de les résoudre.

Ce Grand débat n'est pas le débat des maires mais celui de l'Etat avec les citoyens.

Mais la fracture sociale et sociétale qu'a fait apparaître le mouvement «des Gilets Jaunes» est telle que je me dois de par le mandat que vous m'avez confié il y a 3 ans, de mettre tout en œuvre afin que les habitants puissent s'exprimer librement et je ferai «remonter» ce qui ressortira de ce débat ou du cahier de doléances.

En attendant je vous renouvelle une fois encore mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2019 à vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Christian Clavel

**Les vœux
du Maire**



BILAN DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU

Modernisation du réseau eau

Lors de la cérémonie de vœux aux habitants, le maire a fait le point sur les travaux réalisés les dernier mois de 2018 sur la commune.

- L'équipement du forage d'Aigue Vive en conformité avec les obligations de la Déclaration d'Utilité Publique est terminé. Maintenant, pour que ce forage contribue à l'alimentation du réservoir de la Rouvière il reste à construire dans les prochaines semaines une canalisation du forage jusqu'au réservoir ; une performance en raison du relief des massifs à traverser !
- Concernant les travaux de régénération du secteur 2, la pose des 1300 m de canalisation est achevée. Le raccordement de quelques compteurs restants est en cours et la mise en service interviendra dès la fin des contrôles de mise en pression. Il en est de même pour le remplacement de la conduite du Bourguet.
- Les capteurs, compteurs et les équipements de transmission nécessaires à la télésurveillance du réseau sont installés sur les points de collecte d'information et les tests vont commencer au Poste de Contrôle de la mairie.
- Enfin, la protection du captage du vallon d'Esclafar est terminée suite à l'hélicoptage des matériaux sur ce site difficile d'accès.



TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA GEMAPI

GEMAPI Kézaco ?

C'est au 1er janvier 2018 qu'est entrée en vigueur la nouvelle compétence obligatoire GEMAPI assurée localement par la communauté de communes Piémont Cévenol. Chacun d'entre nous a pu constater récemment qu'une nouvelle colonne portant cet acronyme, avait vu le jour sur nos feuilles d'impôts locaux.

C'est la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

Cette notion est issue des textes de loi visant à réorganiser le territoire national entre les collectivités et l'État. Or, la commune n'étant plus considérée comme un maillon essentiel par les gouvernements qui se succèdent, ce sont donc aux intercommunalités qu'est revenu le « plaisir » d'assumer la fiscalité correspondante, sur ordre de Bercy.

Plus localement à Cros, la compétence technique dans ce domaine était exercée jusque-là par une intercommunalité spécifique, l'EPTB Vidourle (Etablissement Public Territorial de Bassin) plus communément appelé « syndicat Vidourle ». Notre communauté de communes a donc tout naturellement confié cette mission à cet EPTB afin de bénéficier sans délai et sans rupture des compétences existantes.

Financièrement, l'EPTB Vidourle et son voisin l'EPTB des Gardons ont estimé que leurs besoins de financement au titre de la GEMAPI étaient de 160 000 € pour l'année 2018 sur Piémont Cévenol, investissements et fonctionnement compris.

Le président, Fabien CRUVEILLIER, a donc transmis ce besoin financier à la trésorerie locale qui a réparti sur nos feuilles d'impôts les taux à appliquer sur les 4 taxes qui alimentent l'intercommunalité. Le calcul pour 2018 est le suivant, sachant que la communauté de communes a d'ores et déjà voté un calcul identique pour 2019. Voir ci-dessous.

CALCUL	Taxes	Foncier bâti	Foncier non-bâti	Taxe d'habitation	Cotisation foncière de entreprises
GEMAPI	Taux appliqué sur la base	0,293%	0,895%	0,359%	0,409%

La nouvelle taxe GEMAPI est donc née en 2018. Son contenu est maintenant connu de tous, y compris pour l'année prochaine sauf si la base foncière de votre logement évolue d'ici là.

Reste à connaître, pourtant, le montant de l'enveloppe qui sera demandée, année après année, par les EPTB Vidourle et Gardons à la communauté de communes pour remplir les missions transférées. Car, à ce stade, il est utile de rappeler que nous ne sommes qu'à l'aube d'un réchauffement climatique ultra rapide et aux conséquences déjà palpables : fréquence accrue des inondations, perte de biodiversité, alternances marquées entre sécheresses et pluies abondantes,... Mais là, c'est une autre histoire.

GROS SUCCÈS POUR L'OPÉRATION PAPILLONS

Opération Papillons

Afin de d'apporter une réponse à ceux qui s'inquiétaient de voir de moins en moins de papillons, Philippe Deshons a sollicité des volontaires pour effectuer un recensement des papillons sur la commune. Onze contributeurs bénévoles ont fait parvenir 254 photos qui ont permis d'identifier 33 espèces de Rhopalocères (papillons de jour) représentant 13% des espèces présentes en France métropolitaine.

Ces résultats intéressent Le Museum d'Histoire Naturelle et le Parc National de Cévennes et de futurs recensements permettront de répondre à la question posée.

Une exposition permanente des plus beaux spécimens est ouverte salle polyvalente de la mairie aux heures d'ouvertures.

CROS en Cévennes
Observations 2018 des papillons

Espèces photographiées (papillons de jour ou *Rhopalocères*) :

- Argus Bleu
- Aurore
- Belle Dame
- Céphale
- Citron
- Citron de Provence
- Demi-Deuil
- Diane
- Fadet des Garrigues
- Flambé
- Gazé
- Hespérie du Dactyle
- Machaon
- Mégère
- Mélitée
- Moro-Sphinx
- Myrtil
- Ocellé Rubané
- Petit Collier Argenté
- Petit Nacré
- Petite Violette
- Piéride de la Rave
- Piéride du Chou
- Piéride du Réséda
- Robert-Le-Diable
- Satyre
- Silène
- Souci
- Soufré
- Sphinx Gazé
- Tabac d'Espagne
- Thécia de l'Yeuse
- Tircis
- Vulcain

(Soit 13 % des espèces présentes en France métropolitaine)

Espèces photographiées (papillons de nuit ou *Hétérocères*) :

- Bombyx Disparate
- Compagne
- Écaille chinée
- Écaille fermière
- Grand paon de nuit
- Papillon du palmier
- Pterophore blanc
- Pyrale du buis
- Zygène de la coronille
- Zygène de la filipendule

SPECTACLES ET FESTIVITÉS

CONCERT BAROQUE

Alain Cahagne
clavecin
Ulrike van Cothen
Chant

SAMEDI
20 OCTOBRE
2018

ÉGLISE DE CROS
GARD - 20H30

Après un été riche en manifestations musicales, Culture et Patrimoine a clos l'année avec un concert de musique baroque dans l'église de Cros avec la chanteuse Ulrike van Cothen accompagnée d'Alain Cahagne au clavecin.

Puis Écoute et Regard a pris le relais pour le dernier trimestre en nous proposant d'abord la passionnante histoire des pionniers de l'aviation en France racontée avec talent par Pascal Coularou. Puis, nous avons assisté à la projection du film "Vertueuse les multinationales ?" dans le cadre du festival AlimenTerre suivi d'un débat sur Le business de l'aide au développement. Enfin, Jean-Claude Wollés nous a émerveillé avec de magnifiques photos sur les paysages de Namibie et l'histoire de sa rencontre avec la peuplade des Himbas.

Merci aux associations qui se dépensent pour offrir aux habitants des spectacles de qualité et si le cœur vous en dit, ces associations recherchent de nouveaux bénévoles pour les aider.

UN REPAS DE FÊTE POUR NOS ANCIENS



La municipalité a convié nos aînés au traditionnel repas de fin d'année. La décoration de la salle s'inspirait des résultats de l'enquête menée cette année sur les papillons de Cros.

Le maire, Christian Clavel a souhaité aux 65 convives de joyeuses fêtes et a rappelé l'importance de maintenir le lien social entre les habitants de notre petite commune.

Le délicieux repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale et c'est dans la bonne humeur que cette manifestation s'est achevée tard dans l'après-midi autour de discussions animées.



CAHIER DE RECUEIL DE DOLÉANCES

Les personnes qui souhaiteraient inscrire leurs revendications peuvent le faire dès maintenant sur le cahier de recueil mis à disposition:

- soit par mail sur communecros@wanadoo.fr,
- soit directement à la mairie les lundis et jeudis aux heures d'ouverture.

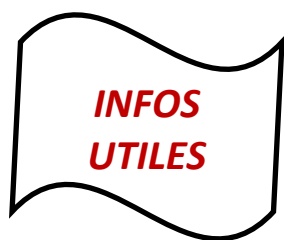
DÉCHÈTERIE DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT (ZAM Tapis Vert)

Pour répondre à de nouvelles dispositions réglementaires et améliorer les conditions d'accueil des usagers, la Communauté de Communes du Piémont Cévenol a lancé des travaux de mise aux normes de sécurité.

Ces travaux ont débuté le lundi 7 janvier 2019 pour une durée du chantier de 3 mois.

RAPPEL : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

En effet, au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts reste interdit en raison de l'impact certain sur la santé. De plus, il contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine des pics de pollution.



PROCHAINES MANIFESTATIONS CULTURELLES A LA MAIRIE

Samedi 19 janvier à 20h30 – Pour bien débuter 2019, l'Association Culture et Patrimoine vous propose un spectacle d'humour musical décalé "**in Vino Délyr**" salle des fêtes de la Mairie. Il sera précédé d'un verre de l'amitié avant le spectacle.

Réservation souhaitée, le nombre des places étant limité.

Vendredi 25 janvier à 20h30 – Pour sa première séance de l'année, L'Association Écoute et Regard organise la projection de "**Lulu Femme Nue**" un film de Sólveig Anspach salle polyvalente de la mairie de Cros.

Un film chaleureux, parfois fantasque dans lequel l'actrice Karin Viard donne un écho harmonieux à cette histoire d'émancipation, à cet éloge de la roue libre.

Vendredi 15 mars 2019 à 20h30 – Conférence diaporama "**Itinérances persanes**" par Lionel Veyrier qui nous emmènera sur les traces de l'antique Perse et les vestiges grandioses des villes mythiques à l'histoire millénaire.

Vendredi 19 avril 2019 à 20h30 – Projection de "**Camisards, les guérilleros de la foi**" un documentaire de Thomas Gayrard sur les Camisards.

Au début du XVIIIe siècle, ces protestants de la région, paysans ou artisans animés d'une foi mystique et menés par des prophètes-guerriers charismatiques, menèrent une guérilla sans merci contre l'armée du Roi-Soleil pour réclamer leur liberté de culte et de conscience.

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crousén** en version dématérialisée

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h
Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88

